



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**SÉANCE DU MERCREDI 24 FEVRIER 2021**

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 15  
- Ayant pris part : 17

L'an deux mille vingt et un et mercredi vingt-quatre février à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**

16/02/2021

**Présents** : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

**Date d'affichage**

16/02/2021

**Excusés représentés** : Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. David FRANCO.

**Excusé** : M. Christian BAÏSSE.

Marie-Line CLUZEL a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2020-13 : Approbation du compte administratif 2020 budget principal « Commune »**

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Madame Marie-Claude ROBERT, 2ème Adjointe au Maire en charge des finances, expose au Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal « Commune » :

Sections	Résultat exercice précédent	Dépenses	Recettes	Intégration de résultat	Solde
Section de fonctionnement	744 232,94 €	1 517 072,43 €	1 879 341,38 €	315 865,20 €	1 422 367,09 €
Section d'investissement	-111 891,21 €	690 910,07 €	407 970,54 €	498 523,57 €	103 692,83 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2020 tel que présenté.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

